



# Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2022

**Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**



## 1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par Bibliothèque et Archives Canada (BAC), tel que l'exige [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#), selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) pour l'exercice 2022-2023.

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen indépendant.

### 1.1 Mandat de Bibliothèque et Archives Canada

En vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, le mandat de BAC consiste à :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations actuelles et futures;
- être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter, au Canada, la collaboration des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de BAC.

### 1.2 Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été préparé par BAC en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement et utilisées par BAC, de manière cohérente avec le [Budget principal des dépenses](#) pour l'exercice 2022-2023. Le présent rapport a également été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

BAC utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore établis en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

## 2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

### 2.1 État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations ci-dessous, les autorisations totales disponibles au 30 juin 2022 sont de 222,3 millions de dollars, comparativement à 150,8 millions de dollars au 30 juin 2021. Le tableau suivant présente une ventilation détaillée des autorisations par exercice financier :

Autorisation Crédit/législative	Description	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021
Crédit 1	Dépenses de fonctionnement	120 864 333	105 773 897
Crédit 1	Recettes à valoir sur le crédit	(4 200 000)	(5 000 000)
Crédit 5	Dépenses en capital	93 384 668	38 228 642
Législative	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	16 514	2 609
Législative	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 274 023	11 750 446
<b>Autorisations totales</b>		<b>222 339 538</b>	<b>150 755 594</b>

La hausse nette de 71,5 millions de dollars relative au financement s'explique principalement de la façon suivante :

- une augmentation de 44,6 millions de dollars liée au portefeuille de biens immobiliers (incluant 36,1 millions de dollars pour le paiement à l'achèvement substantiel du projet de construction d'un nouvel édifice de préservation des archives analogiques à Gatineau, au Québec);
- une augmentation de 22,2 millions de dollars liée au partenariat entre Bibliothèque et Archives Canada, la Bibliothèque publique d'Ottawa et la Ville d'Ottawa pour le projet de l'installation partagée Ādisōke (incluant 19,3 millions de dollars en fonds de réserve additionnelle pour les coûts de construction de cette installation);
- une augmentation de 4,8 millions de dollars liée à la mise en œuvre de la Voie fédérale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées (budget fédéral de 2021);
- une augmentation de 0,7 million de dollars liée aux rajustements salariaux à la suite de la ratification des conventions collectives;
- une diminution de 1,1 million de dollars liée à la temporisation du financement consacré aux archives privées du très honorable Stephen Harper.

## **2.2 État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant**

Comme le montre l'état des dépenses ministérielles budgétaires par article courant, les cumuls des crédits utilisés représentent 64,9 millions de dollars au 30 juin 2022, comparativement à 30,3 millions de dollars au 30 juin 2021. L'augmentation de 34,6 millions de dollars s'explique principalement de la façon suivante :

- une augmentation nette de 38,0 millions de dollars des dépenses ministérielles suivantes, principalement attribuable au portefeuille de biens immobiliers ainsi qu'au partenariat entre BAC, la Bibliothèque publique d'Ottawa et la Ville d'Ottawa pour le projet d'installation partagée Ādisōke :
  - une augmentation de 37,5 millions de dollars des dépenses liées à « l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages » (incluant 36,1 millions de dollars pour le paiement à l'achèvement substantiel du projet de construction d'un nouvel édifice de préservation des archives analogiques à Gatineau, au Québec);
  - une augmentation de 0,3 million de dollars des dépenses liées aux « services professionnels et spéciaux »;
  - une augmentation de 0,2 million de dollars liée à « l'acquisition de matériel et d'outillage »;
- une diminution de 1,8 million de dollars des dépenses liées à la catégorie « autres subventions et paiements », principalement expliquée par des coûts en processus de réallocation aux articles de dépenses appropriés;
- une diminution de 1,5 million de dollars des dépenses liées au personnel, principalement attribuable aux rajustements salariaux à la suite de la ratification des conventions collectives ainsi qu'à un roulement plus élevé;
- une diminution de 0,2 million de dollars des dépenses liées aux « paiements de transfert », principalement attribuable au moment où ont été payées des contributions pour l'initiative de préservation des langues et des cultures autochtones;
- une augmentation nette de 0,1 million de dollars, principalement attribuable à des variations négligeables dans les autres dépenses ministérielles budgétaires de l'organisation.

## **3. Risques et incertitudes**

La section qui suit présente les principaux risques de BAC :

- Si BAC ne renouvelle pas ou n’améliore pas les systèmes actuels et les processus qui sous-tendent ses opérations numériques, cela risque de nuire à sa capacité de s’acquitter de son mandat de manière efficace et efficiente.
- Si BAC n’a pas la capacité de répondre à ses obligations en lien avec son portefeuille immobilier, ses biens immobiliers risquent de se détériorer et de ne pas répondre aux besoins grandissants et spécialisés d’entreposage de sa collection, ce qui mettrait en péril l’intégrité de celle-ci.
- Si BAC ne continue pas d’améliorer l’ensemble des services qu’il offre (par exemple aux chercheurs, au public, au gouvernement fédéral, aux donateurs, aux bibliothèques et aux éditeurs, ainsi que pour le soutien aux recours collectifs), il risque de ne pas pleinement répondre aux besoins changeants de ses utilisateurs actuels et futurs et ainsi perdre de sa pertinence.
- Si BAC ne peut recruter, former et maintenir un effectif ayant l’expertise et les compétences requises pour s’adapter à l’évolution rapide de son domaine d’activité, il risque de ne pas être en mesure de remplir pleinement son mandat.

#### **4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes**

Il n’y a pas eu de changements significatifs en ce qui concerne le personnel, les activités et les programmes de l’organisation au cours du premier trimestre, terminé le 30 juin 2022.

#### **Approbation des cadres supérieurs**

Original signé par :

---

Leslie Weir  
Bibliothécaire et archiviste du Canada  
Bibliothèque et Archives Canada  
Gatineau (Québec), Canada  
Le 3 août 2022

---

Nancy Taillon  
Sous-ministre adjointe par intérim,  
Services organisationnels et dirigeante  
principale des finances  
Bibliothèque et Archives Canada  
Gatineau (Québec), Canada  
Le 1er août 2022

**Bibliothèque et Archives Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022**

**État des autorisations** *(non vérifié)*

<i>(en dollars)</i>	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	116 664 333	23 252 654	23 252 654	100 773 897	26 448 412	26 448 412
Crédit 5 - Dépenses en capital	93 384 668	38 584 756	38 584 756	38 228 642	896 199	896 199
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 274 023	3 068 506	3 068 506	11 750 446	2 937 612	2 937 612
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	16 514	0	0	2 609	0	0
<b>Autorisations budgétaires totales</b>	<b>222 339 538</b>	<b>64 905 916</b>	<b>64 905 916</b>	<b>150 755 594</b>	<b>30 282 223</b>	<b>30 282 223</b>
<b>Autorisations non budgétaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autorisations totales</b>	<b>222 339 538</b>	<b>64 905 916</b>	<b>64 905 916</b>	<b>150 755 594</b>	<b>30 282 223</b>	<b>30 282 223</b>

\* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

**Bibliothèque et Archives Canada**  
**Rapport financier trimestriel**  
**Pour le trimestre terminé le 30 juin 2022**

**Dépenses ministérielles budgétaires par article courant** (*non vérifié*)

<i>(en dollars)</i>	Exercice 2022-2023			Exercice 2021-2022		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2022	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<b>Dépenses :</b>						
Personnel	94 100 846	20 984 422	20 984 422	91 145 353	22 477 222	22 477 222
Transports et communications	690 278	81 585	81 585	474 305	18 195	18 195
Information	244 646	8 255	8 255	244 646	6 660	6 660
Services professionnels et spéciaux	7 423 909	2 003 797	2 003 797	8 280 057	1 684 853	1 684 853
Location	1 072 549	1 640 896	1 640 896	1 030 140	1 808 622	1 808 622
Services de réparation et d'entretien	8 424 975	106 622	106 622	5 044 709	9 776	9 776
Services publics, fournitures et approvisionnements	6 381 780	337 372	337 372	5 233 103	149 408	149 408
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	51 722 163	37 982 545	37 982 545	34 076 783	482 930	482 930
Acquisition de matériel et d'outillage	715 792	249 459	249 459	650 780	87 339	87 339
Paievements de transfert	3 520 500	1 217 528	1 217 528	1 500 000	1 470 642	1 470 642
Autres subventions et paiements	52 242 100	326 588	326 588	8 075 718	2 119 982	2 119 982
<b>Dépenses budgétaires brutes totales</b>	<b>226 539 538</b>	<b>64 939 069</b>	<b>64 939 069</b>	<b>155 755 594</b>	<b>30 315 629</b>	<b>30 315 629</b>
<b>Moins les revenus affectés aux dépenses :</b>						
Recettes à valoir sur le crédit	4 200 000	33 153	33 153	5 000 000	33 406	33 406
<b>Total des revenus affectés aux dépenses</b>	<b>4 200 000</b>	<b>33 153</b>	<b>33 153</b>	<b>5 000 000</b>	<b>33 406</b>	<b>33 406</b>
<b>Dépenses budgétaires nettes totales</b>	<b>222 339 538</b>	<b>64 905 916</b>	<b>64 905 916</b>	<b>150 755 594</b>	<b>30 282 223</b>	<b>30 282 223</b>